

me un tendre père.

L'intention de Benoît est de protéger l'âme de ses frères.

Le Père Martelet (théologien jésuite contemporain) disait : « *Pas de tête à tête avec Dieu sans coude à coude avec les frères.* » C'est le premier commandement rappelé par Jésus : « *Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta force, et de toute ta pensée ; et ton prochain comme toi-même.* » (Lc 10, 27)

La règle n'enseigne rien de plus que ce que Benoît a vécu lui-même : il a dominé ses faiblesses et fait l'expérience que Dieu s'y manifeste. Il entend l'appel quotidien de Dieu au cœur de la vie fraternelle, et cherche une réponse équilibrée à ce double appel.

L'intuition de Benoît : travail et prière

Saint Benoît ouvre un chemin de liberté intérieure par la pratique de l'alternance salutaire du travail et de la prière.

En effet, cette alternance honore toutes les dimensions de la personne : le corps, le cœur et l'esprit. En cela, elle contribue profondément à unifier la personne humaine. L'homme n'est pas qu'un intellectuel, il n'est pas non plus seulement un corps ou une âme.

Lorsque saint Benoît prescrit d'interrompre le travail pour la prière, il empêche que le moine s'attache exagérément à son ouvrage. Car, si la tâche est passionnante, il y a le risque de s'y investir tout entier, et d'en devenir en quelque sorte prisonnier. La rupture nécessaire et équilibrante est difficile, parce que le cadre proposé et commun à tous fait appel à la liberté intérieure.

En tant que laïcs dans le monde, il est intéressant de se demander en quoi cette alternance est bénéfique. En effet, il y a des moments où il est difficile de lâcher le travail - aussi nécessaire ou spirituel soit-il - et le tintement de la cloche n'existe pas pour me rappeler que je suis invité à interrompre ce que je fais pour me consacrer au Seigneur.

Au monastère, la cloche est salutaire parce qu'elle donne le signal. Elle rappelle au moine qu'il est attendu par Dieu et que le Christ est au centre de sa vie. Elle dit qu'il peut remettre à demain ce qu'il a commencé. C'est l'instrument qui apprend l'obéissance à l'instant, créant l'art de commencer une activité, l'art de l'arrêter pour la prière, l'art de la reprendre.

Le son de la cloche est à entendre, à recevoir et à comprendre comme un signal divin : l'appel de Dieu à ce que ses enfants reviennent vers Lui.



Ce signal questionne quotidiennement sur ma **disponibilité** intérieure. Quelle place, quel vide vais-je faire pour répondre à l'invitation de Dieu ?

Qu'est-ce qui, dans ma vie, questionne ma disponibilité intérieure, quel est mon chemin de liberté intérieure ?

Un des apports spécifiques de la pensée de saint Benoît est que toute spiritualité doit inclure l'activité laborieuse de l'homme, le travail étant un moyen qui vise à la prière continuelle.

Tout est relié : les mains du moine levées pour Dieu, et ces mêmes mains actives en Dieu.

Jésus, lui-même, travaillait de ses mains, au contact direct avec la matière créée par Dieu et lui donnait forme avec son habileté d'artisan. La plus grande partie de sa vie a été consacrée à cette tâche, dans une existence simple qui ne suscitait aucune admiration : « N'est-il-pas le charpentier, le fils de Marie ? (Mc 6, 3) »

Une demande d'entrée en oblature à Chantelle 10 mai 2021



Mère Pascale,
Je demande à la Communauté Bénédictine Saint-Vincent de Chantelle de m'autoriser à commencer ma probation en vue de l'oblature pour sa Communauté et à me soutenir dans ma démarche comme elle le fait depuis quelques mois déjà.

Avant de m'engager dans le mariage, je m'étais posé la question de la vie religieuse. Puis le Seigneur m'a donné un mari et quatre enfants, et maintenant huit petits-enfants, et la génération suivante qui pointe son nez. Je suis toujours restée, peut-être grâce à la chorale, dans la pratique religieuse, la catéchèse avec mes enfants et l'animation liturgique.

Quant à mon mari il s'était écarté de la foi. À son décès fin août 2019, c'est la paroisse qui m'a aidée, m'invitant à m'engager, à l'EAP et à la célébration des funérailles. J'ai ressenti le besoin d'une retraite et c'est sur le conseil de notre Curé, le Père Geoffroy, que je suis arrivée à Chantelle. Je m'y suis sentie accueillie, rassurée, et je suis revenue. A mon deuxième séjour, Eliane était là et s'impliquait dans le service de la table en disant « Je connais la Maison, je suis Oblate ». Tiens, qu'est-ce que c'est une Oblate ? Allons voir sur Internet.

J'ai étudié le fascicule des Oblats Bénédictins et me voilà de retour à l'Abbaye pour en savoir davantage. C'est peut-être à nouveau un appel ?

J'ai pu m'entretenir avec Mère Marie-Madeleine et Soeur Benoît, et j'ai fait l'acquisition du texte de la Règle, puis d'autres ouvrages commentaires.

Pendant le confinement j'ai aussi commencé, pour voir si j'étais capable de m'y tenir, à prier les offices, puis, quand on a pu, je me suis mise à aller aux messes de la semaine. Contre toute attente, ces rendez-vous me sont devenus habituels.

Après avoir obtenu votre aval, ma Mère, j'ai pu participer à une retraite avec les Oblats, et là, plus de doute, ma place était là. Depuis je travaille sur la Règle et je trouve bien des réponses à mes aspirations, et aussi bien des questions que je ne me posais pas ! A chacun de mes séjours je trouve auprès de vous des conseils, des encouragements : l'Écriture, les Psaumes, la Liturgie, les lectures. J'ai aussi été accueillie par Jacqueline qui m'a gentiment prêté ses deux gros classeurs de formation à la célébration des Funérailles.

En ce jour de la fête des Saints Abbés de Cluny, je suis heureuse de vous présenter ma demande officielle d'entrée en probation en vue de l'Oblature et mon engagement à m'efforcer de mettre en pratique la Règle de Saint Benoît.

Merci Seigneur, Louange à toi !
Odile.

